

Patrimoine archéologique et société : relations difficiles ?

Le rôle du médiateur



Fernand COLLIN

1. ARCHÉOLOGIE ET SOCIÉTÉ

Les restes des sociétés disparues interpellent le grand public. Passions et émotions tissent des relations ambiguës entre l'homme d'aujourd'hui et les objets archéologiques. La médiation de ce patrimoine, sa communication auprès du plus grand nombre pourraient amener une prise de conscience collective de la nécessité d'adopter une attitude responsable vis-à-vis de la disparition des traces du passé.

1.1. Sauver et prévoir

En Belgique, depuis 1991, un décret sur l'archéologie prévoit que nul ne peut procéder à des fouilles sans autorisation. Une section des fouilles s'est jointe à la Commission royale des Monuments et Sites de l'époque. La Direction générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine de la Région wallonne a très efficacement pris en main la gestion quotidienne de l'archéologie, en assurant avec les forces vives (universités, institutions, monde associatif) des missions de plus en plus délicates.

En effet, aujourd'hui, se développe une archéologie de sauvetage s'impliquant directement dans des problèmes de choix urbanistiques et de politique culturelle. Les archéologues travaillent au milieu des bulldozers qui construisent pour demain. L'archéologie devient de plus en plus une archéologie d'intervention, délaissant par la force des choses la recherche et les fouilles programmées. Les médias montrent des images paradoxales d'hommes d'aujourd'hui s'opposant à la destruction de quelques morceaux de murs en mauvais état.

L'archéologie serait-elle en train de devenir une réalité incontournable plébiscitée

par les passions spontanées d'une société qui se cherche peut-être ? Devant l'incertitude de demain, les gens auraient-ils du mal à balayer sans précaution les « certitudes » d'hier ? L'acte archéologique aujourd'hui, cesserait-il peu à peu d'être un caprice d'érudits ? Deviendrait-il nécessaire ?

1.2. La peur de l'intervention archéologique

L'archéologie est encore étrangère à bon nombre de mentalités. Seul son caractère passionnel, mais à ce titre irrationnel, lui permet de s'imposer aux yeux du grand public. Malgré tout, force est de constater que la notion de sauvetage et de prévention en archéologie est encore largement comprise du citoyen.

Même si personne n'est sensé ignorer la loi, peu de citoyens connaissent l'existence du décret sur le patrimoine archéologique. L'alerte donnée lors d'une découverte fortuite est souvent le fruit d'un concours de circonstances où sont impliqués quelques initiés. Le propriétaire redoute l'intervention de l'archéologue car il craint des retards pour ses travaux, voire l'expropriation. La plupart des découvertes fortuites sont sciemment passées sous silence. Le spectre de certains chantiers archéologiques ayant retardé de grands travaux urbains ou industriels donnent une mauvaise image de marque à l'archéologie. La propriété des objets découverts est un sujet délicat subissant très souvent les effets pervers de la fièvre du trésor. Le propriétaire se sent dépouillé, quel que soit l'objet archéologique qu'il donne ou dépose dans un musée. Le commerce de certaines découvertes est encore monnaie courante.

À l'heure où l'Europe politique réclame de la part des acteurs culturels nationaux et locaux des programmes communs d'action sur le patrimoine, il est presque anachronique de constater que, dans la société, la « philosophie » d'intervention des fouilles n'en est qu'à son principe. Les débats relayés fréquemment par la presse opposent conservation intégriste à annihilation complète, confondant les problèmes de mise en valeur des vestiges (muséographie) avec le sauvetage et l'archivage des connaissances. La question n'est pourtant pas « faut-il conserver ou non ? », mais plutôt « donnerons-nous des moyens adéquats aux archéologues pour sauver et archiver les vestiges du passé à la lumière des contraintes d'aujourd'hui ? »

La fouille archéologique est destructrice car extraire la connaissance du sol est irréversible. La problématique de la conservation des vestiges est une question de politique d'échantillonnage représentatif dans le temps et dans l'espace, de mise en valeur ou non et de muséographie. Cette sélection, opérée le plus souvent au coup par coup, peut être raisonnée grâce à l'atlas du sous-sol archéologique de la Wallonie. On justifie trop souvent la fouille archéologique par une imminente mise en valeur du site ou la prochaine ouverture d'un musée. Hormis l'avant-première médiatique, il en résulte trop fréquemment, faute d'aboutissement, une perte inéluctable de patrimoine. Les alternatives ne sont pourtant pas très nombreuses : sauver le plus possible et puis, ou détruire, ou conserver et remblayer, ou conserver et bien montrer.

1.3. Un patrimoine un peu particulier

En matière de patrimoine, les vestiges archéologiques tiennent une place très particulière. À l'inverse du patrimoine architectural ou naturel, ils sont rarement intelligibles directement. Qu'il s'agisse de restes de murs, de morceaux de silex ou de pièces métalliques rouillées, ils ne prennent le plus souvent un sens qu'après l'étude et l'explication de l'archéologue. Un objet archéologique qui n'a pas fait l'objet d'une publication scientifique n'existe qu'imparfaitement. Cette spécificité des traces matérielles du passé appelle toujours l'interprétation, qu'il s'agisse de patrimoine archéologique mobilier ou immobilier. Ainsi, l'objet archéologique, depuis l'instant

de sa découverte, prend perpétuellement un sens. Intégré à une somme de connaissances, il est soumis à un réexamen scientifique constant permettant de réduire progressivement sa nature de preuve hypothétique d'un fait historique. C'est ainsi que l'histoire de l'archéologie montre l'élargissement permanent de l'éventail d'indices utilisables pour interpréter notre passé. L'évolution des méthodes d'études illustre parfaitement cette situation quand on imagine, par exemple, qu'il y a eu des hypothèses archéologiques avant et après la mise au point des datations radiocarbone comme le carbone 14. Par ailleurs, plus que tout autre élément patrimonial, l'objet archéologique est soumis aux turbulences de la philosophie de la recherche, les regards portés par les chercheurs devenant tout aussi historiques que l'objet de leurs recherches. L'évolution des théories sur l'évolution de l'homme en est un bel exemple. L'archéologie de sauvetage réclame d'énormes moyens, tant humains que financiers. La rapidité à laquelle se succèdent les interventions peut limiter le plus souvent la publication à un rapport de fouille où les données archéologiques ont rarement la possibilité d'être intégrées à des connaissances récentes en leur matière. Les questions nouvelles énoncées par les disciplines les plus pointues doivent être posées sur le terrain, sous peine d'une sclérose méthodologique augmentant, uniquement en quantité, les collections d'objets et les sites repris à l'atlas du sous-sol archéologique.

Ces spécificités de la recherche archéologique astreignent les chercheurs à développer des méthodologies de plus en plus rigoureuses et sophistiquées, à multiplier les interventions afin d'éprouver les hypothèses, mais, malheureusement, elles dressent aussi un mur très hermétique entre recherche et société.

1.4. Patrimoine collectif ou individuel ?

La propriété d'un bien archéologique est définie aujourd'hui encore par le code civil napoléonien. Les collections privées sont nombreuses, le commerce de pièces archéologiques n'est pas explicitement interdit. Cette situation rend paradoxal l'acte archéologique. La fouille faite au nom de la collectivité, les découvertes peuvent rester pourtant dans le tiroir d'une garde-robe anonyme. L'usage de déposer ou de donner une collection à

un musée est néanmoins courant mais pas le moins du monde institué. La notion de valeur financière de l'objet archéologique est souvent privilégiée par rapport à sa valeur de connaissance. Cette situation augmente considérablement l'importance de l'inventaire et de la publication d'objets archéologiques puisque c'est principalement sous cette forme qu'ils appartiennent à la collectivité. Si on n'envisage pas prochainement une modification de la législation en la matière, peut-être serait-il utile de mettre au point des inventaires de patrimoine mobilier respectant la propriété individuelle mais offrant à la collectivité des fichiers d'accès à la connaissance.

1.5. Un patrimoine à intégrer

Le patrimoine archéologique n'existe-t-il qu'au travers des chercheurs ? Les chercheurs n'existent-ils qu'au travers de la société qui les engage à mener leurs recherches ? Cette relation évolue en fonction de l'intérêt que tout un chacun porte aux découvertes. Ainsi s'élabore en permanence un message traduisant à chaque moment la relation patrimoine-société, objet archéologique-« visiteur » et définissant leurs modalités d'action.

Le rôle des publications de synthèse et de vulgarisation, des expositions temporaires ou permanentes des musées est donc déterminant, voire essentiel. Pourtant, la vulgarisation est souvent séparée de la recherche. Cette situation a pour conséquence d'interrompre un processus interactif entre l'objet archéologique et la société, de rendre caduque l'élaboration d'un message archéologique. En Wallonie, la Communauté française et la Région wallonne se sont partagé la compétence archéologique. L'une ne s'occupe que de l'aval : les musées ; l'autre que de l'amont : les fouilles. Il existe aujourd'hui un *no man's land* préjudiciable à l'archéologie.

Les médias qui couvrent les fouilles archéologiques réclament une vulgarisation presque immédiate des découvertes. Cette attente, dangereuse scientifiquement, traduit néanmoins très clairement le caractère indissociable unissant en terme de communication la fouille et la vulgarisation. Pourtant, pour répondre à l'attente du public, s'il s'avère indispensable d'entreprendre la communication de l'objet archéologique à toutes les étapes de son traitement, celle-ci contribue surtout alors à

valoriser la discipline et à justifier pleinement les investissements que la société consent à l'archéologie. Si cette démarche sert la recherche, elle ne doit pas susciter des projets de fouille dénués d'intérêts scientifiques mais dont le caractère médiatique seul serait assuré.

La notion de rentabilité est désormais induite aujourd'hui à l'acte archéologique par le contexte socio-économique. Élément essentiel, surprenant s'il se traduit en nombre d'emplois, encourageant s'il se traduit en nombre de visiteurs, dangereux mais pas inconciliable s'il se traduit en argent. Le marché des produits culturels, s'intégrant au tourisme, peut constituer un secteur économique s'il répond à des normes strictes définies par une déontologie évitant des dérives. En effet, tous les aspects de la médiation du patrimoine archéologique ne peuvent être indépendants des problématiques scientifiques et des attentes de la société. Leurs gestions devraient être menées de manière rigoureuse par des archéologues ou des professionnels formés désormais à ces nouvelles missions de l'archéologie.

2. LE RÔLE DU MÉDIATEUR

La médiation est un terme « fourre-tout » qui recouvre les notions de communication, transmission, sensibilisation, valorisation, animation, vulgarisation, éducation, pédagogie, ... Ses acteurs sont aussi variés que le guide de musée, l'instituteur, le muséographe, l'éditeur ... assurant la mise en relation entre les publics et les patrimoines ; à ce titre ils peuvent tous être appelés médiateurs.

Comment organiser sa communication ? Comment agir et réagir auprès du public ? Comment structurer ses actions ? Comment définir ses objectifs ? Quels patrimoines sélectionner ? Qu'attend le public ? Qu'espère-t-il ? Que lui donner ? Comment lui donner ? À quoi ça sert ? Voilà, pêle-mêle, autant de questions auxquelles le médiateur est confronté dans sa pratique quotidienne de la communication du patrimoine.

Depuis un peu plus de dix ans, le Préhistorien de Ramioul à Flémalle (Liège, Belgique) s'est engagé dans des démarches de sensibilisation des publics au patrimoine archéologique préhistorique et au patrimoine naturel des grottes. Au fur et à mesure de ses expériences, il est apparu clairement que la question du

« comment ? » (qui préoccupe naturellement le médiateur néophyte à la recherche de recettes) laissait de plus en plus de place à celles « quoi ? pourquoi ? ».

Le besoin de situer la démarche du médiateur, de visualiser ses relations avec la société, d'essayer de comprendre comment s'intégrer dans la dynamique qui relie les gens au patrimoine s'est fait sentir pour tenter d'apporter une réponse à ces questions et surtout d'aider chaque animateur-archéologue du Préhistorite à se situer, à y voir plus clair pour conforter et stimuler sa démarche quotidienne.

Dans les schémas qui suivent, des flèches dessinent le sens des relations entre Patrimoine et Société. C'est pourquoi, progressivement, s'est élaboré au Préhistorite, une méthode de médiation dont la base repose sur une extrapolation des théories du milieu propres à la nouvelle géographie (Belaïew, 1995). Les schémas constituent les uns après les autres les éléments d'une « barre d'outils » méthodologiques permettant de situer la place du médiateur dans la relation Patrimoine-Société et, dès lors, de faciliter l'élaboration de matériaux. La médiation devient une spécialité pour les archéologues au même titre qu'ils sont paléolithiciens ou médiévistes.

3. DES OUTILS POUR UNE MÉDIATION DE L'ARCHÉOLOGIE

3.1. Médiateur : le sens des relations

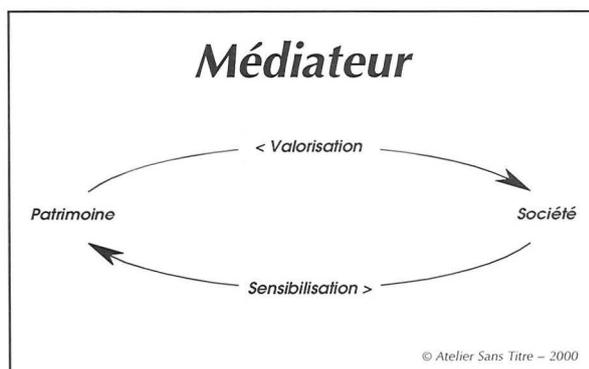


FIG. 1.

Le médiateur établit des relations entre la Société et le Patrimoine. Celles-ci peuvent avoir des finalités différentes. D'une part, elles peuvent viser la valorisation du patrimoine (on peut parler dans ce cas d'une action *pour* le

patrimoine), d'autre part, elles peuvent avoir pour objectif la sensibilisation des publics (on parlera alors d'une action *par* le patrimoine); Cette distinction permet d'évaluer d'emblée la tendance principale d'une médiation en répondant aux questions suivantes : qu'est-ce que j'apporte au patrimoine ? et qu'est-ce que j'apporte au public ? Il est parfois étonnant d'observer dans quel sens penche la balance.

3.2. Le médiateur au milieu ...

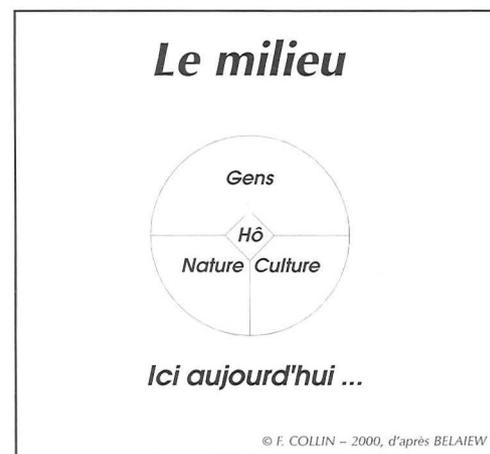


FIG. 2.

Emprunté à la nouvelle géographie, cette définition du milieu se base sur la perception que chacun peut en avoir. Dans ce cas, chaque médiateur interagit de manière particulière avec les éléments sociologiques, culturels, naturels qui sont les siens. Chaque médiateur a sa propre perception consciente ou inconsciente de son « ici aujourd'hui ». Il n'est cependant pas indépendant des « courants de pensée et de vie » dont il est le fruit. C'est pourquoi, il est utile d'établir sa carte d'identité, de se caractériser en tentant d'énoncer à l'aide du schéma, les expériences vécues dont chacun est le produit.

3.3. Aujourd'hui, hier et demain ?

Cette définition du milieu peut aisément être utilisée dans le temps et dans l'espace. L'« ici aujourd'hui » est influencé et détermine également la perception qu'on a des « ici autrefois » et de la représentation que l'on se fait de l'« ici demain ». Une fois de plus, cette perception et cette représentation sont

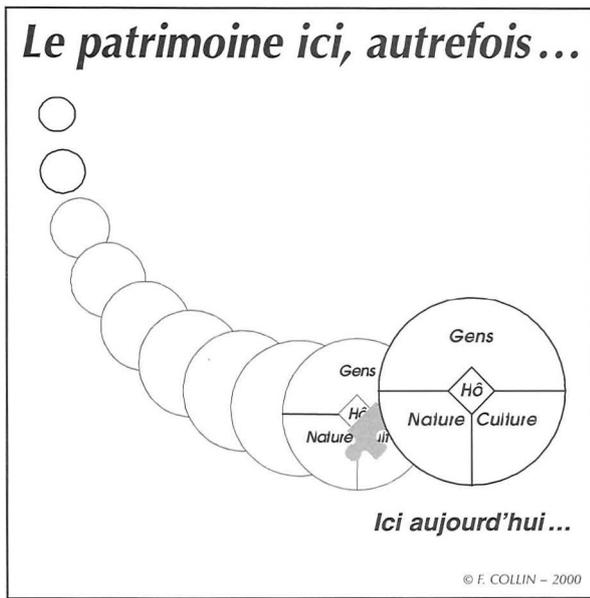


FIG. 3.

conditionnées par la formation et l'expérience de chacun. Dans ce cas, chaque médiateur est unique et il est utile de connaître ses propres substances : pour moi le patrimoine c'est..., l'avenir sera...

3.4. Le patrimoine en puzzle

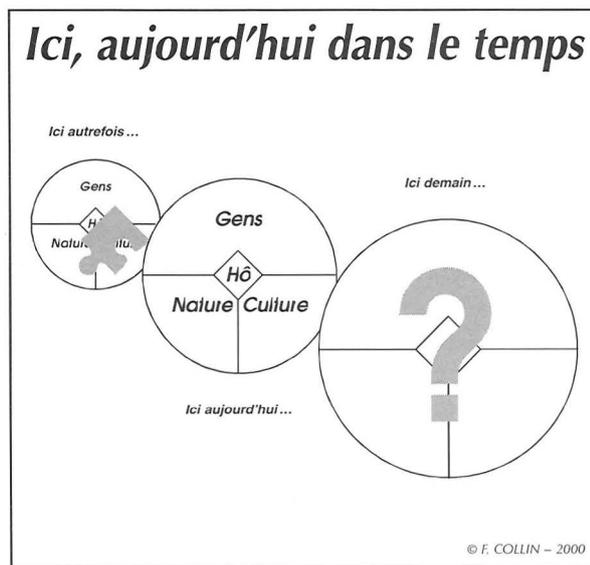


FIG. 4.

Chaque élément du patrimoine est en quelque sorte désincarné comme une pièce de puzzle isolée d'un ensemble mal connu. De natures diverses, les objets patrimoniaux sont des témoins d'un milieu «ici autrefois»

dont il est malaisé d'apprécier la dynamique. S'agit-il d'une anecdote ou d'un fait socio-culturel ? Témoins d'un microcosme ou/et d'un macrocosme dans le temps et dans l'espace «ici ailleurs», le patrimoine n'existe pas en tant que tel s'il n'est pas défini, reconnu, en quelque sorte plébiscité.

3.5. La découverte des patrimoines

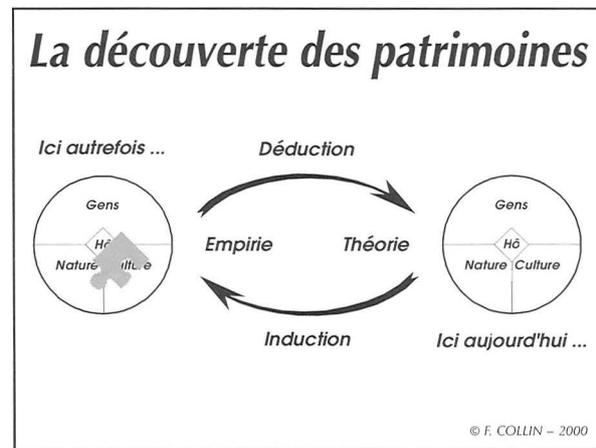


FIG. 5. – Le rôle des chercheurs, conservateurs, restaurateurs

Sans reconnaissance par la société, le patrimoine n'existe pas. Ce phénomène est difficile à décrypter tant interviennent de facteurs déterminants. L'objectif interagit avec l'irrationnel dans une alchimie où les acteurs du patrimoine jouent un rôle de fondateur.

Recherche, conservation, médiation sont les trois étapes durant lesquelles s'élabore le patrimoine. La démarche du scientifique s'applique particulièrement bien au processus de reconnaissance en question.

Elle se décompose en deux temps principaux : la question (hypothèse, induction, empirie) et la réponse (thèse, déduction, théorie). C'est au cours de ce cycle méthodologique que s'élabore la reconnaissance ou non de la valeur patrimoniale des choses. Dans ce système, les chercheurs et les conservateurs sont influençables au même titre que le médiateur dans et par son milieu.

La science est un artefact (au sens pré-historique du terme). Le chercheur n'est pas indépendant des processus irrationnels de reconnaissance du patrimoine. Celui-ci participe d'un autre système ou intervient le phénomène de médiation.

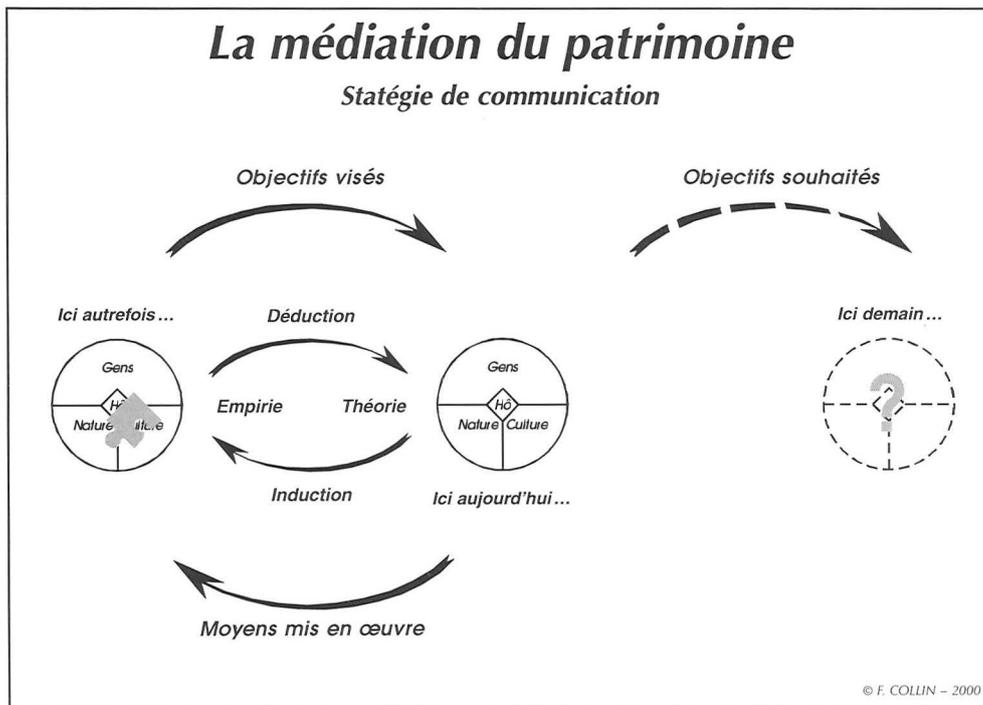


FIG. 6. – Le rôle des muséologues, des philosophes, des enseignants, des guides...

3.6. La médiation du patrimoine : stratégie de communication

Le médiateur est un « patrimoine-relation » qui assure la mise en relation du public avec l'objet patrimonial en mettant tout en œuvre pour que ce contact soit fructueux. C'est une démarche globale, un cheminement intellectuel orienté par les spécificités des publics concernés, la nature des patrimoines sélectionnés, la prise en compte des points de vue spécialisés et la définition d'objectifs pour le public. C'est un trajet qui emprunte deux chemins bien distincts : celui pour le patrimoine et celui par le patrimoine. Au sens étymologique du terme, le médiateur effectue bien une démarche d'éducation (du latin *educere*, conduire).

L'équilibre entre le « par » et le « pour » doit être justifié par rapport à une troisième direction qui seule donne tout son sens à cette typologie de la démarche : c'est le chemin que le public accomplit, une fois rentré chez lui, dans sa représentation de l'« ici demain ». Autrement dit, qu'est-ce que l'expérience patrimoniale vécue par le public lui a apporté dans la contribution à sa propre démarche citoyenne ? À quoi cela a-t-il servi ? On peut donc définir le médiateur comme un stratège de la communication (un manipulateur ?)

capable d'organiser en terme d'objectifs le trajet du public sur les chemins de l'éducation pour et par le patrimoine de manière à fournir à ce dernier des matériaux bruts (déontologiquement contrôlés) pouvant servir à la construction de citoyens responsables.

3.7. Animation, appropriation, citoyenneté responsable

On peut décomposer la communication en trois étapes : l'animation recouvre les moyens mis en œuvre. Ce terme est une fois de plus entendu au sens étymologique : donner l'esprit à la chose (du latin *animus*, esprit). Cette phase implique le recours possible à l'ensemble des voies de perception.

Connaître, imaginer, manipuler, ressentir sont les quatre « portes d'accès » utilisables du cerveau. L'émotion du toucher ou du sentir, le plaisir de manipuler, d'essayer, la possibilité d'inventer sont des moyens d'animations tout aussi performant que les aspects cognitifs trop souvent privilégiés. Le recours à l'une ou l'autre voie d'animation n'est pas une fin en soi et est conditionné simultanément par le public, le patrimoine concerné et l'objectif poursuivi.

De manière générale on peut diviser la phase d'appropriation du patrimoine en trois

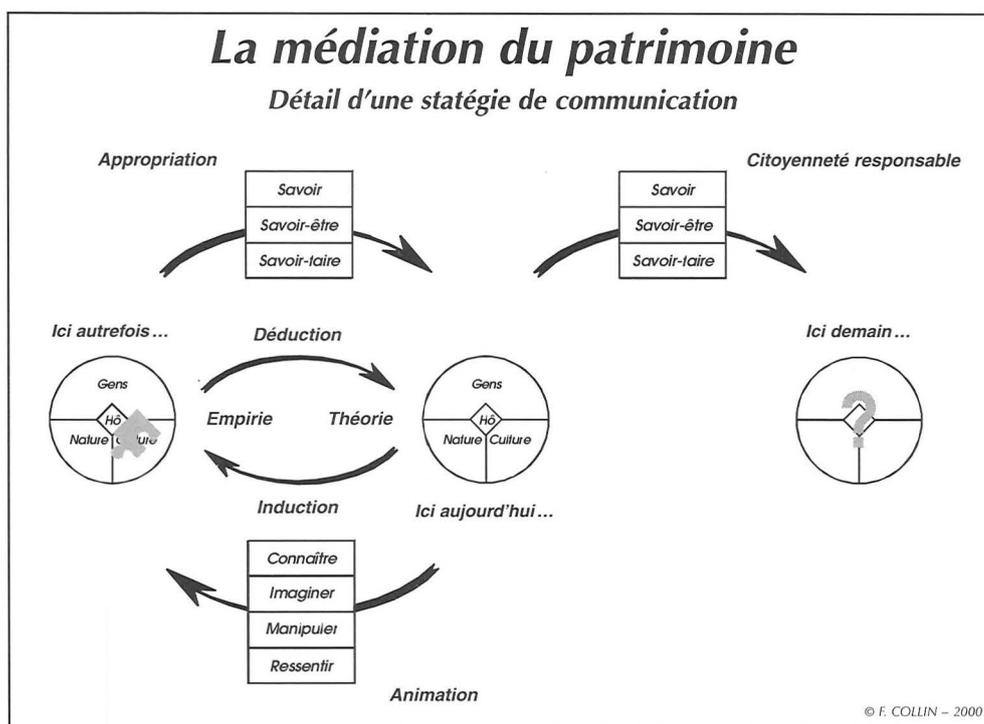


FIG. 7.

catégories : savoir, savoir-être, et savoir-faire. Une fois de plus, le savoir est souvent prépondérant par rapport aux deux autres éléments. L'appropriation constitue l'objectif principal de la médiation. C'est le moment où le public met en résonance son expérience du patrimoine avec sa réalité quotidienne. On peut considérer les mêmes catégories pour définir l'objectif de citoyenneté responsable. Dans ce cas, il s'agit de directions explicites ou non élaborées au cours des phases animation-appropriation.

3.8. Un schéma pour une évaluation

La médiation idéale devrait pouvoir s'inscrire dans chaque cadre du schéma en détaillant en plus : l'analyse du public, l'approche systémique du patrimoine concerné ainsi que le point de vue sur les aspects scientifiques. *A contrario*, en faisant cet exercice, on s'aperçoit des manques, des vides de la démarche. On peut établir, par exemple, la liste des autocritiques suivantes :

- absence d'analyse du public ;
- absence d'approche systémique du patrimoine ;
- absence de points de vue sur les aspects scientifiques ;

- démarche d'animation uniquement cognitive ;
- démarche d'animation uniquement sensorielle ne débouchant pas sur le patrimoine ;
- objectifs d'appropriation uniquement cognitifs ;
- absence d'objectif d'appropriation ;
- absence d'objectif de citoyenneté responsable.

Le schéma peut prendre beaucoup d'autres formes et être personnalisé à loisir. Il permet de s'astreindre à une approche globale où interagissent simultanément les objectifs et les moyens. Il favorise l'émergence d'un questionnement nécessaire au raffermissement de sa démarche quotidienne.

3.9. Les limites, les dangers de la médiation

Impliquer le processus de médiateur de patrimoine de manière active dans une démarche citoyenne n'est pas sans danger. En effet, le médiateur opère des choix en terme d'objectifs qui sont éminemment Politiques (avec un grand P). Cet exercice réclame une rigueur de tous les instants pour éviter des dérives philosophiques de tout ordre. C'est pourquoi,

le médiateur opère un métier proche de celui du journaliste et progressivement devra, à l'instar de ce dernier, créer un code de déontologie spécifique. Il est nécessaire que se mettent en place des plates-formes d'échanges d'expériences de médiation qui dépassent le stade des échanges de recettes pour aborder progressivement des questions de déontologie. À défaut, le médiateur opère à risque.

4. À TITRE D'EXEMPLE, TROIS OBJECTIFS DU PRÉHISTOSITE AUJOURD'HUI

4.1. Un système d'animation « ouvert »

Aujourd'hui, au Préhistosite de Ramioul, ce schéma de médiation est devenu une espèce de « barre d'outils » permettant de forger progressivement les convictions en même temps que les limites déontologiques de la pratique quotidienne de chaque « *Préhistoric-relation* ». Il permet de créer une communication comme de jouer au *flipper*. Le « quoi », le « pour-quoi » et le « comment » sont les trois bouchons de contrôle sur lesquels la balle de l'intention rebondit. Il est impossible de jouer avec un seul bouchon, cela n'aurait aucun sens. Pourtant, on peut observer fréquemment des animateurs uniquement préoccupés du « comment ». Dans ce cas, le guide fonctionne dans un système fermé où les « recettes » sont reproduites indéfiniment jusqu'à l'épuisement. La pratique de la médiation est tout autre ; c'est un système ouvert caractérisé par une remise en question permanente qui va bien au-delà de celle de la variété des publics, c'est un système épanouissant quand la lassitude s'installe car il est plein de ressources.

4.2. Ne pas galvauder l'archéologie expérimentale

Depuis la Seconde Guerre mondiale, des archéosites s'installent un peu partout en Europe. Initiatives scientifiques, ils s'adressent en particulier au grand public. Ils ont en commun la volonté de mettre en images les données archéologiques, de les réunir, de les interpréter, de les reconstituer « comme si on y était ». Ils constituent un mode d'expression marquant parmi les actions de sensibilisation au patrimoine, une traduction concrète des

espoirs et des objectifs qui ont depuis toujours animé les archéologues. Depuis quelques années, on observe un engouement pour ces initiatives corrélativement au développement de la notion de tourisme culturel. Archéodromes, archéosites, préhistosites, ... sont autant de points de rencontre entre les hommes d'aujourd'hui et ceux d'hier.

Tout en ayant leurs spécificités propres, ils participent au grand courant des musées de plein air (écomusées). À la différence de ceux-ci, ils conservent des créations contemporaines : les différentes hypothèses de reconstitution. Rien n'y est authentique et, n'en déplaise au grand public, tout y est conjectures plus ou moins assurées par les sources archéologiques. Les vestiges de la Préhistoire sont peu éloquents : silex taillés, morceaux d'os, de poterie, variations de colorations dans la terre. Pourtant, les préhistoriens, à force de patience et de méthode, en retirent une foule de renseignements utiles à la compréhension de l'évolution des sociétés qu'il étudient. Parmi ces méthodes, l'archéologie expérimentale vérifie les hypothèses posées en matière de technologie, « les manières de faire ». Elle recourt à l'expérience, à l'expérimentation des gestes de la Préhistoire dans des conditions « réelles ». Dès lors, il ne faut pas s'étonner de voir cette discipline plébiscitée par le grand public parce qu'elle anime l'objet archéologique et le rend de ce fait simplement intelligible. Contrastant en apparence avec une archéologie plus « théorique », l'archéologie expérimentale ne constitue pas une fin en soi. Elle participe au faisceau des méthodes d'études mises en œuvre par les préhistoriens et ne peut s'en dissocier. Ses limites sont clairement posées lorsqu'il faut bien admettre que dans le domaine de la reconstitution des techniques, plusieurs processus conduisent parfois au même résultat et que, par conséquent, il ne faut pas confondre recettes de préhistoriens avec réalités préhistoriques. Cette spécificité détermine les orientations et les limites d'une déontologie scientifique propre à ces problématiques. En archéologie expérimentale, il vaut mieux poser de bonnes questions que d'inventer de mauvaises réponses ...

La sensibilisation du grand public implique fréquemment le recours au résumé, à l'image de synthèse, à la caricature et à bien d'autres moyens dont l'expérimentation didactique. Cet ensemble d'actions explicatives

constitue les fondements empiriques d'une « archéologie didactique » qui usurpe souvent à tort le titre d'archéologie expérimentale. Le public peut se méprendre et considérer le savoir-faire comme une réalité objective lui permettant d'appréhender la Préhistoire. Cette dérive constitue un écueil déontologique dont on ne mesure pas encore aujourd'hui toute l'importance. C'est pourquoi, au Préhistosite, le visiteur est invité de la manière la plus explicite possible à participer à des expériences et non à des expérimentations.

Des reconstitutions grandeur nature d'habitations préhistoriques ne sont en fait que des synthèses des hypothèses archéologiques plausibles parmi lesquelles le visiteur peut, à l'instar de l'archéologue, marquer ses préférences. Ces expériences sont organisées afin de rendre accessible aux visiteurs autant la démarche archéologique que la matière archéologique elle-même.

4.3. Une archéologie participative ...

L'ensemble des procédés de médiation mis en œuvre au Préhistosite passe par le recours à l'expérience tactile et sensorielle : « j'entends, j'oublie; je vois, je comprends; je fais, je me souviens » est une maxime chinoise qui stigmatise bien la démarche. Tailler le silex, faire du feu, tirer au propulseur, faire de la poterie sont autant de médias créés pour que le visiteur structure progressivement sa propre perception de la Préhistoire. L'animateur conjugue deux fonctions : celles de facilitateur et de personne ressource dont les rôles consistent à rendre le visiteur acteur de ses découvertes et de ses représentations.

Se rendre compte qu'il y a des Préhistoires, que la science a ses vérités mais aussi ses

doutes; qu'un point de vue peut tout modifier, que les modes de pensées orientent les recherches et les résultats, sont autant de constats utiles pour renforcer l'identité d'un citoyen face à une société de l'information. Confier à chacun, par l'expérience du patrimoine, la faculté de se situer par rapport aux faits, aux événements, d'être actif et réactif, d'être critique peut concourir à l'élaboration d'une citoyenneté responsable. Les musées sont appelés à devenir des « agora », lieux de rencontres authentiques.

Le Préhistosite voudrait engager un dialogue entre les hommes d'aujourd'hui et les hommes d'hier à propos de demain. Le patrimoine archéologique et la grotte de Ramioul sont des prétextes à cette rencontre. L'enjeu est de les conserver dans l'état où nous les avons reçus et de les transmettre en faisant comprendre pourquoi c'est une chose essentielle.

Bibliographie

- BELAIEW D., 1995. Inédit, H.E.L. de Vinci – E.N.C.B.W., Louvain-la-Neuve.
- COLLIN F., 1999. « "Prehistoric-Relation" : un nouveau métier. L'expérience du Préhistosite de Ramioul », *Les cahiers de l'Éducation permanente*, n° 7.
- COLLIN F., 2000. « Patrimoine-Société : un nouveau métier », *Pédagogie du Patrimoine en Europe*, 3 : 65–71
- MAURY S., 1989. « Une sensibilisation au patrimoine archéologique et à sa protection », *Paléo*, 1 : 13–16.
- PELLEGRIN J., à paraître. « Pour une déontologie de l'éducation en préhistoire », in *Actes du séminaire des 15 et 16 octobre 1998*, Les Eyzies-de-Tayac.

Adresse de l'auteur :

Fernand COLLIN
Archéologue-Directeur du Préhistosite de Ramioul
Rue de la Grotte, 128
B-4400 Flémalle

E-mail : prehistosite@ramioul.org